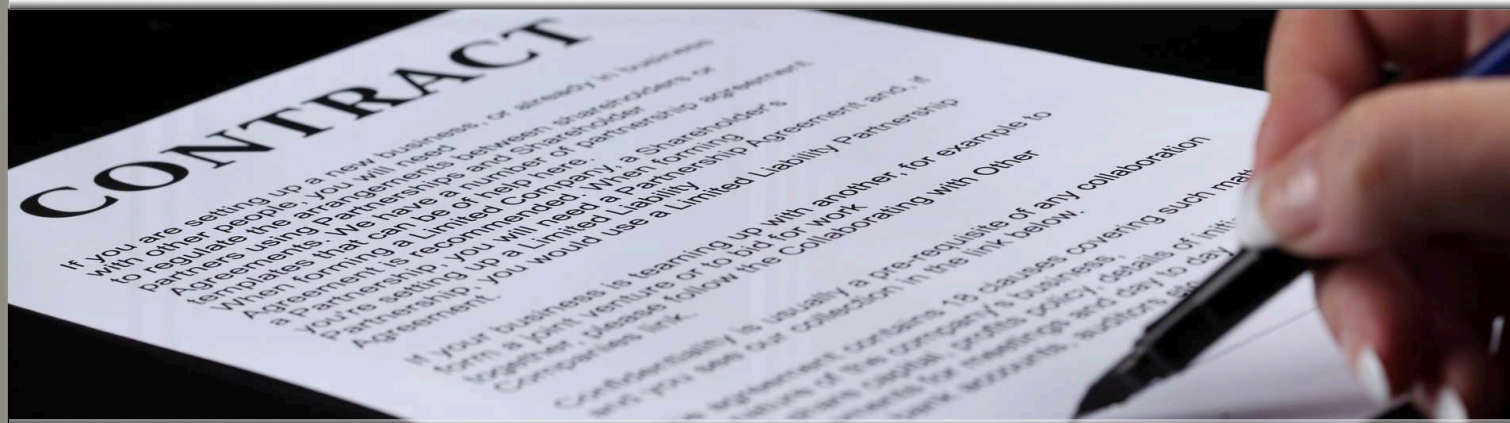


# ANALYSE

## Les emplois salariés vacants en Belgique



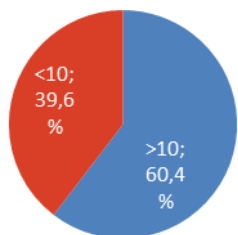
## Les emplois salariés vacants en Belgique

### 1. Les emplois salariés vacants dans le secteur marchand principalement

**En 2013, 2,6 % des emplois salariés étaient vacants dans les secteurs d'activité analysés.**

En 2013, la majeure partie des entreprises, c'est-à-dire toutes celles qui ne relèvent pas des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, des administrations publiques, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, autrement dit issues principalement du secteur marchand (produisant des biens et services rétribués), possédaient, selon les définitions d'Eurostat, 61.630 postes vacants et 2.328.050 postes occupés, soit à peu près les deux tiers des postes salariés existants. En pourcentage, cela signifie que 2,6 % des emplois salariés de ces entreprises étaient vacants.

Ces chiffres sont tirés des premiers résultats de l'enquête trimestrielle par panel avec rotation sur les postes vacants (appelée JVS ou « Job Vacancy Survey »). Dans le cadre de cette enquête, 11.000 entreprises répondent depuis 2012 à un formulaire en ligne sous format XBRL (« eXtensible Business Reporting Language ») sur le nombre de postes occupés et vacants selon le statut (fixe ou intérim) et la région (voir encadré). Pour des raisons techniques, les emplois dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, qui représentent à peu près le tiers des emplois salariés, ne seront publiés qu'à partir du premier trimestre 2014.



L'analyse du profil de ces entreprises montre que la majorité des postes vacants étaient proposés par des entreprises d'au moins 10 salariés (60,4 %) et étaient concentrés dans trois secteurs d'activité (52,1 %) : le commerce (19,3 %), l'industrie manufacturière (16,6 %) et les activités de services administratifs et de soutien (16,2 %). En termes relatifs, les entreprises d'au moins 10 salariés apparaissaient toutefois moins créatrices de postes que les micro-entreprises (moins de 10 salariés), puisque seulement 2,2 % de leurs emplois étaient vacants contre 2,6 % pour l'ensemble des entreprises. De même, en ce qui concerne les secteurs d'activité, le commerce et l'industrie manufacturière, où respectivement 2,3 % et 2 % des postes étaient vacants, paraissaient bien moins

créateurs d'emplois que les secteurs de la construction (2,9 %), de l'horeca (hébergement et restauration, 3,2 %), de l'ICT (information et communication, 3,4 %), des services (activités de services administratifs et de soutien, 3,6 %) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (4,5 %).

*Graphique 1 : la répartition des salariés en classes salariales de 250 euros sur la base du salaire mensuel brut (2011)*

Un **emploi vacant** est un poste rémunéré nouvellement créé pour une durée d'au moins quatre semaines, non pourvu ou qui deviendra vacant sous peu et pour lequel des démarches actives sont menées afin de trouver un candidat approprié **en dehors de l'entreprise**. Les emplois en dehors de la Belgique et les postes en sous-traitance ne sont pas pris en compte.

Un **poste occupé** est un poste rémunéré au sein de l'organisation à laquelle un salarié a été affecté. Les postes occupés par du personnel intérimaire doivent être déclarés dans la rubrique « postes occupés par du personnel intérimaire ». Si un salarié occupe plusieurs fonctions au sein d'une même organisation, cela ne représente qu'un seul poste.

**Tableau 1 : nombre de postes occupés et vacants selon les secteurs d'activité NACE (2013)**

Secteurs d'activité	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants	Nombre total de postes	Taux de vacance d'emploi
B Industries extractives	2.680	10	2.690	0,4 %
C Industrie manufacturière	506.680	10.260	516.940	2,0 %
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	19.880	300	20.180	1,5 %
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	26.220	210	26.430	0,8 %
F Construction	210.000	6.310	216.310	2,9 %
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	499.150	11.890	511.040	2,3 %
H Transports et entreposage	215.850	4.740	220.590	2,1 %
I Hébergement et restauration	110.670	3.630	114.300	3,2 %
J Information et communication	99.170	3.470	102.640	3,4 %
K Activités financières et d'assurance	133.080	1.860	134.940	1,4 %
L Activités immobilières	15.100	250	15.350	1,6 %
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	130.990	6.130	137.120	4,5 %
N Activités de services administratifs et de soutien	269.060	9.980	279.040	3,6 %
R Arts, spectacles et activités récréatives	27.910	920	28.830	3,2 %
S Autres activités de services	61.610	1.670	63.280	2,6 %
<b>Ensemble</b>	<b>2.328.050</b>	<b>61.630</b>	<b>2.389.680</b>	<b>2,6 %</b>

## L'enquête JVS en trois questions :

### **Pourquoi ?**

Les données JVS (« Job Vacancy Statistics ») sont rendues obligatoires par les règlements européens n°453/2008, 1062/2008 et 19/2009, qui précisent l'objet, le champ d'application, les définitions et les règles de transmission des données et du rapport de qualité. Les données doivent être trimestrielles et portent sur les entreprises appartenant aux secteurs d'activité NACE B à S. Les entreprises sont interrogées sur leurs postes occupés et vacants selon des définitions précises (voir la page précédente). Les données annuelles (facultatives) concernent la ventilation des postes occupés selon les régions (NUTS 1), les provinces (NUTS 2) et la nomenclature des professions (ISCO-08).

### **Comment ?**

La méthode d'échantillonnage utilise le principe du panel avec rotation dont le tirage se réalise selon la taille et le secteur d'activité des entreprises/employeurs sur la base de leurs déclarations individuelles et trimestrielles sur les postes occupés auprès des Offices nationaux de sécurité sociale (ONSS et ONSSAPL). Les entreprises sélectionnées dans l'échantillon sont interrogées chaque trimestre de l'année. Au bout d'un an, un tiers des entreprises appartenant aux strates qui ont une probabilité de tirage inférieure à un tiers sont renouvelées. Pour les autres strates, les entreprises restent chaque année dans le panel. Le choix du panel est maintenu parce que cela permet de tenir compte des évolutions dans le monde de l'entreprise tout en garantissant la cohérence entre les trimestres. Le nombre moyen d'entreprises interrogées chaque trimestre était de 10.383 en 2012 et de 11.561 en 2013.

Les questionnaires sont ensuite envoyés aux entreprises sous un format XBRL après les avoir informées de leur sélection par courrier. Le formulaire d'enquête demande aux entreprises le nombre de postes occupés et vacants, fixes et d'intérim (à partir de 2013) selon les trois régions du pays. La date de référence est la date du milieu du trimestre (15 février pour le 1er trimestre, 15 mai pour le 2e trimestre, 16 août pour le 3e trimestre et 16 novembre pour le 4e trimestre). Afin d'augmenter le taux de réponse, deux rappels par courrier sont prévus dans les six premières semaines de collecte. Un rappel téléphonique et la visite d'un correspondant statistique sont ensuite prévus au cours du dernier mois de collecte (un mois et demi après la date de référence) pour les strates présentant un taux de réponse problématique afin d'obtenir des résultats fiables. Le taux de réponse était en moyenne de 69,6 % en 2012 et de 69,7 % en 2013.

Le contrôle des déclarations est réalisé au niveau de l'enquête en ligne et au niveau des résultats agrégés. Les contrôles de l'enquête en ligne vérifient deux situations particulières : 1) une grande différence de déclaration pour le nombre de postes occupés

entre l'enquête et les données ONSS, 2) un nombre de postes vacants supérieur au nombre de postes occupés. Le contrôle des résultats agrégés vérifie la cohérence avec les données de l'ONSS et de l'enquête sur les forces de travail (EFT) sur les postes de travail salariés occupés ainsi qu'avec les tendances observées par les Offices régionaux de l'emploi sur les emplois vacants (Actiris, Le Forem et VDAB). Si les résultats apparaissent incohérents, les données ne sont pas publiées, ce qui est pour l'instant le cas pour les secteurs O, P et Q.

### **Quand ?**

Conformément aux règles de transmission reprises dans le règlement européen n°19/2009 du 13 janvier 2009 (article 3), les résultats trimestriels sont envoyés 70 jours après la période de référence à Eurostat. Les résultats annuels (facultatifs) sont envoyés cinq mois après la période de référence. Le rapport annuel de qualité (obligatoire dans le règlement européen n°1062/2008) est envoyé huit mois après la période de référence.

## **2 Une diminution des emplois salariés vacants entre 2012 et 2013**

### **29 % d'emplois fixes vacants en moins entre 2012 et 2013**

Le nombre d'emplois fixes vacants a sensiblement baissé entre 2012 et 2013 avec 20.030 postes en moins, soit une diminution de -29,3 %. Cette baisse n'a cependant commencé qu'à partir du quatrième trimestre 2012 pour atteindre un nombre minimal de postes fixes vacants de 46.410 postes au troisième trimestre 2013. Une augmentation s'observe toutefois au quatrième trimestre 2013 (de 46.410 à 48.020 postes). S'agit-il d'une augmentation durable ou temporaire ? L'avenir nous le dira...

Le nombre de postes fixes occupés a également connu un recul entre 2012 et 2013, mais dans une moindre mesure avec une baisse de -3,2 %, soit une diminution de 72.970 postes fixes occupés. Comme la baisse du nombre de postes occupés s'avérait moins élevée que celle des postes vacants, les taux de vacance d'emploi ont forcément diminué, passant de 2,88 % à 2,12 % entre 2012 et 2013.

**Tableau 2 : nombre de postes fixes occupés et vacants selon les trimestres et les années 2012 et 2013 (secteurs d'activité B à N et R à S)**

Trimestres	Postes fixes occupés			Postes fixes vacants			Taux de vacance - emplois fixes		
	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence (*)
1 <sup>er</sup> trimestre	2.358.990	2.227.810	-131.180 -5,6 %	72.420	48.390	-24.030 -33,2 %	2,98 %	2,13 %	-0,85
2 <sup>e</sup> trimestre	2.300.400	2.224.760	-75.640 -3,3 %	72.100	50.910	-21.190 -29,4 %	3,04 %	2,24 %	-0,80
3 <sup>e</sup> trimestre	2.277.800	2.259.720	-18.080 -0,8 %	72.610	46.410	-26.200 -36,1 %	3,09 %	2,01 %	-1,08
4 <sup>e</sup> trimestre	2.303.570	2.239.610	-63.960 -2,8 %	56.730	48.020	-8.710 -15,4 %	2,40 %	2,10 %	-0,30
<b>Ensemble</b>	<b>2.310.950</b>	<b>2.237.980</b>	<b>-72.970</b> <b>-3,2 %</b>	<b>68.460</b>	<b>48.430</b>	<b>-20.030</b> <b>-29,3 %</b>	<b>2,88 %</b>	<b>2,12 %</b>	<b>-0,76</b>
<b>(*) Différence en point de pourcentage</b>									

La baisse des emplois fixes vacants s'observe également dans quasiment tous les secteurs d'activité, notamment la construction (-39,9 %), l'hébergement et la restauration (-45,1 %) et les activités de finance et d'assurance (-46,4 %). Seul le secteur du transport et de l'entreposage a connu une évolution positive avec une hausse des emplois fixes vacants de +21,6 % entre 2012 et 2013.

Pour les postes fixes occupés, quasiment tous les secteurs d'activité ont affiché une baisse de leurs effectifs, notamment le transport et l'entreposage (-5,6 %) et les activités scientifiques et techniques (-17,8 %). De légères augmentations sont néanmoins observées dans deux secteurs : le commerce (+0,2 %) et les activités de finance et d'assurance (+1 %). Les taux de vacance d'emploi ont par contre diminué pour tous les secteurs d'activité.

**Tableau 3 : nombre de postes fixes occupés et vacants entre 2012 et 2013 selon les secteurs d'activité NACE B à N et R à S**

Secteurs d'activité	Postes fixes occupés			Postes fixes vacants			Taux de vacance - emplois fixes		
	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence (*)
B-E Industrie	535.560	532.490	-3.070 -0,6 %	9.710	7.260	-2.450 -25,2 %	1,78 %	1,34 %	-0,44 -
F Construction	210.870	205.510	-5.360 -2,5 %	9.120	5.480	-3.640 -39,9 %	4,15 %	2,60 %	-1,55 -
G Commerce	481.930	482.910	+980 +0,2 %	11.640	10.010	-1.630 -14,0 %	2,36 %	2,03 %	-0,33 -
H Transport et entreposage	221.570	209.270	-12.300 -5,6 %	3.100	3.770	+670 +21,6 %	1,38 %	1,77 %	+0,39 -
I Hébergement et restauration	110.780	107.130	-3.650 -3,3 %	5.760	3.160	-2.600 -45,1 %	4,95 %	2,86 %	-2,09 -
J Information et communication	99.690	97.660	-2.030 -2,0 %	4.590	3.280	-1.310 -28,5 %	4,40 %	3,25 %	-1,15 -
K Finance et assurance	130.420	131.670	+1.250 +1,0 %	3.230	1.730	-1.500 -46,4 %	2,42 %	1,30 %	-1,12 -
L Activités immobilières	18.530	14.930	-3.600 -19,4 %	340	220	-120 -35,3 %	1,80 %	1,46 %	-0,34 -
M Sciences et techniques	155.920	128.120	-27.800 -17,8 %	8.800	5.780	-3.020 -34,3 %	5,34%	4,31%	-1,03 -
N Services administratifs	243.520	240.690	-2.830 -1,2 %	9.050	5.840	-3.210 -35,5 %	3,58 %	2,37 %	-1,21 -
R-S Autres services	102.160	87.600	-14.560 -14,3 %	3.130	1.920	-1.210 -38,7 %	2,97 %	2,15 %	-0,82 -
<b>Ensemble</b>	<b>2.310.950</b>	<b>2.237.980</b>	<b>-72.970</b> <b>-3,2 %</b>	<b>68.460</b>	<b>48.450</b>	<b>-20.010</b> <b>-29,2 %</b>	<b>2,88 %</b>	<b>2,12 %</b>	<b>-0,76</b> <b>-</b>
<b>(*) Différence en point de pourcentage</b>									

### 3. La place de l'intérim dans les emplois salariés vacants

**21,4 % des postes vacants étaient des postes d'intérim en 2013.**

L'intégration des postes d'intérim à partir de 2013 s'est traduite par une augmentation de 90.070 postes occupés et de 13.170 postes vacants, ce qui représentait respectivement 3,9 % des postes occupés et 21,4 % des postes vacants. Cependant, l'importance de l'intérim dans les postes vacants était très variable selon les secteurs d'activité. En effet, l'utilisation de l'intérim dans le recrutement des entreprises ne concernait que quelques secteurs : le commerce (15,8 % des postes vacants), le transport et l'entreposage (20,5 %), les autres services (25,6 %), l'industrie (32,6 %) et les services administratifs (41,5 %). Ces quelques secteurs employaient également le plus d'intérimaires avec 28.370 postes occupés dans les services administratifs, 22.970 dans l'industrie, 16.240 dans le commerce et 6.590 dans le transport et l'entreposage. Enfin, les taux de vacance d'emploi étaient plus élevés pour les postes d'intérim : 12,8 % des postes d'intérim étaient des postes vacants contre 2,1 % pour les postes fixes.

Ces résultats montrent bien la place importante qu'occupe l'intérim dans la politique de recrutement des entreprises. Selon la littérature existante, les raisons peuvent être multiples et variées : peur des entreprises de s'engager à long terme, fluctuations rapides et temporaires de l'activité, vérification des compétences du salarié avant une embauche dans un emploi fixe...

Ainsi, une récente [enquête d'Idea Consult](#) en 2013 montre que 56,2 % des intérimaires avaient un emploi fixe en vue (pour ceux qui en cherchaient un) et que 44 % d'entre eux visaient un emploi dans l'entreprise où ces derniers effectuaient leur intérim. Selon une autre [enquête d'Idea Consult](#) réalisée en 2011, l'intérim est le troisième canal de recrutement le plus utilisé après les candidatures spontanées et le recrutement en direct. Selon cette même enquête, l'intérim permet également de répondre à la pénurie de main-d'œuvre. Enfin, le taux de vacance d'emploi élevé au niveau des postes d'intérim s'explique également par la durée généralement courte des missions d'intérim. Selon Federgon, 30,9 % des missions avaient une durée inférieure à un mois et 7,4 % une durée supérieure à 12 mois en 2013



**Tableau 4 : nombre de postes occupés et vacants en 2013 selon les secteurs d'activité NACE B à N et R à S**

Secteurs d'activité	Postes occupés			Postes vacants			Taux de vacance d'emploi		
	Fixe	Intérim	Total	Fixe	Intérim	Total	Fixe	Intérim	Total
B-E Industrie	532.490	22.970	555.460	7.260	3.510	10.770	1,34 %	13,27 %	1,90 %
	95,9 %	4,1 %	100,0 %	67,4 %	32,6 %	100,0 %	-	-	-
F Construction	205.510	4.500	210.010	5.480	840	6.320	2,60 %	15,67 %	2,92 %
	97,9 %	2,1 %	100,0 %	86,7 %	13,3 %	100,0 %	-	-	-
G Commerce	482.910	16.240	499.150	10.010	1.890	11.900	2,03 %	10,40 %	2,33 %
	96,7 %	3,3 %	100,0 %	84,2 %	15,8 %	100,0 %	-	-	-
H Transport et entreposage	209.270	6.590	215.860	3.770	970	4.740	1,77 %	12,85 %	2,15 %
	96,9 %	3,1 %	100,0 %	79,5 %	20,5 %	100,0 %	-	-	-
I Hébergement et restauration	107.130	3.540	110.670	3.160	470	3.630	2,86 %	11,82 %	3,17 %
	96,8 %	3,2 %	100,0 %	86,9 %	13,1 %	100,0 %	-	-	-
J Information et communication	97.660	1.510	99.170	3.280	190	3.470	3,25 %	11,29 %	3,38 %
	98,5 %	1,5 %	100,0 %	94,5 %	5,5 %	100,0 %	-	-	-
K Finance et assurance	131.670	1.410	133.080	1.730	130	1.860	1,30 %	8,20 %	1,38 %
	98,9 %	1,1 %	100,0 %	93,2 %	6,8 %	100,0 %	-	-	-
L Activités immobilières	14.930	160	15.090	220	20	240	1,46 %	13,10 %	1,60 %
	98,9 %	1,1 %	100,0 %	90,1 %	9,9 %	100,0 %	-	-	-
M Sciences et techniques	128.120	2.860	130.980	5.780	350	6.130	4,31 %	11,02 %	4,47 %
	97,8 %	2,2 %	100,0 %	94,2 %	5,8 %	100,0 %	-	-	-
N Services administratifs	240.690	28.370	269.060	5.840	4.140	9.980	2,37%	12,73%	3,58%
	89,5 %	10,5 %	100,0 %	58,5 %	41,5 %	100,0 %	-	-	-
R-S Autres services	87.600	1.920	89.520	1.920	660	2.580	2,15 %	25,58 %	2,80 %
	97,9 %	2,1 %	100,0 %	74,4 %	25,6 %	100,0 %	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>2.237.980</b>	<b>90.070</b>	<b>2.328.050</b>	<b>48.450</b>	<b>13.170</b>	<b>61.620</b>	<b>2,12 %</b>	<b>12,76 %</b>	<b>2,58 %</b>
	<b>96,1 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>78,6 %</b>	<b>21,4 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 4. Les différences entre les régions

En 2013, la Flandre recensait 63,3 % des postes vacants.

En 2013, la majeure partie des postes occupés et vacants se trouvaient en Flandre avec respectivement 61,7 % des postes occupés et 63,3 % des postes vacants. La Flandre comptait également le plus grand nombre de postes d'intérim avec respectivement 58.140 postes occupés et 7.240 postes vacants. Par rapport aux deux autres régions, la Wallonie présentait cependant structurellement le plus de postes d'intérim avec 4,1 % de postes occupés et 27,5 % de postes vacants. La Wallonie était aussi la région ayant la plus faible proportion de postes vacants sur l'ensemble des postes (2,38 % contre 2,63 % pour Bruxelles et 2,64 % pour la Flandre).

*Tableau 5 : nombre de postes occupés et vacants en 2013 selon les régions (secteurs d'activité B à N et R à S)*

Régions	Postes occupés			Postes vacants			Taux de vacance d'emploi		
	Fixe	Intérim	Total	Fixe	Intérim	Total	Fixe	Intérim	Total
Bruxelles- Capitale	328.750	9.070	337.820	6.890	2.230	9.110	2,05 %	19,72 %	2,63 %
	97,3 %	2,7 %	100,0 %	75,6 %	24,4 %	100,0 %	-	-	-
	14,7 %	10,1 %	14,5 %	14,2 %	16,9 %	14,8 %	-	-	-
Flandre	1.377.890	58.140	1.436.030	31.770	7.240	39.010	2,25 %	11,07 %	2,64 %
	96,0 %	4,0 %	100,0 %	81,4 %	18,6 %	100,0 %	-	-	-
	61,6 %	64,5 %	61,7 %	65,6 %	54,9 %	63,3 %	-	-	-
Wallonie	531.340	22.870	554.210	9.800	3.710	13.510	1,81 %	13,97 %	2,38 %
	95,9 %	4,1 %	100,0 %	72,5 %	27,5 %	100,0 %	-	-	-
	23,7 %	25,4 %	23,8 %	20,2 %	28,1 %	21,9 %	-	-	-
Belgique	2.237.980	90.080	2.328.060	48.450	13.180	61.630	2,12 %	12,76 %	2,58 %
	96,1 %	3,9 %	100,0 %	78,6 %	21,4 %	100,0 %	-	-	-
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	-	-	-

**La diminution des postes fixes vacants a moins touché la Wallonie entre 2012 et 2013.**

Par rapport aux deux autres régions, la Wallonie a mieux résisté à la baisse des postes fixes occupés et vacants entre 2012 et 2013. En effet, la Wallonie a connu une baisse de -1,3 % des postes occupés et de -24,2 % des postes vacants alors que Bruxelles et la Flandre ont enregistré une diminution respective de -5,7 % et de -3,2 % pour les postes occupés et de -32,6 % et de -29,9 % pour les postes vacants. Ce différentiel de baisse entre les trois régions se traduisait également dans l'évolution des taux de vacance d'emploi : -0,53 point de pourcentage pour la Wallonie, -0,8 point de pourcentage pour Bruxelles et -0,84 point de pourcentage pour la Flandre.

**Tableau 5 : nombre de postes fixes occupés et vacants selon les régions et les années 2012 et 2013 (secteurs d'activité B à N et R à S)**

Régions	Postes fixes occupés			Postes fixes vacants			Taux de vacance d'emploi fixe		
	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence	2012	2013	Différence (*)
Bruxelles-Capitale	348.620	328.750	-19.870 -5,7 %	10.220	6.890	-3.330 -32,6 %	2,85 %	2,05 %	-0,80
Flandre	1.423.760	1.377.890	-45.870 -3,2 %	45.330	31.760	-13.570 -29,9 %	3,09 %	2,25 %	-0,84
Wallonie	538.570	531.340	-7.230 -1,3 %	12.910	9.790	-3.120 -24,2 %	2,34 %	1,81 %	-0,53
<b>Belgique</b>	<b>2.310.950</b>	<b>2.237.980</b>	<b>-72.970</b> <b>-3,2 %</b>	<b>68.460</b>	<b>48.450</b>	<b>-20.030</b> <b>-29,3 %</b>	<b>2,88 %</b>	<b>2,12 %</b>	<b>-0,76</b>

*(\*) Différence en point de pourcentage*

## 5. Une enquête en pleine évolution

### L'exploitation des résultats de cette enquête ne fait que commencer...

Dès le premier trimestre 2014, les résultats d'enquête intégreront les secteurs d'activité O (administration publique), P (enseignement) et Q (santé humaine et action sociale). En effet, les 1.400.000 postes occupés de ces trois secteurs ainsi que l'estimation de leurs postes vacants ne pouvaient pas être ignorés plus longtemps, sachant que ces secteurs représentent à peu près un tiers des postes occupés.

Dès le premier trimestre 2014, des résultats trimestriels par région seront également produits afin de suivre plus en détail l'évolution des marchés régionaux du travail. Dans le contexte politique de la 6e réforme de l'État, où beaucoup de compétences du fédéral en matière d'emploi seront complètement ou partiellement transférées vers les communautés ou les régions à partir du 1er juillet 2014, cette évolution de l'enquête apparaissait comme une nécessité.

Enfin, comme il s'agit d'une enquête trimestrielle, des estimations désaisonnalisées seront progressivement réalisées de 2016 à 2018 afin de mieux appréhender les mouvements saisonniers du marché du travail. Pour ce faire, il faudra impérativement disposer au préalable d'une série complète de résultats pour au moins quatre années. Ce sera le cas pour les postes fixes des secteurs B à N et R à S à partir de 2016, pour l'ensemble des postes des secteurs B à N et R à S à partir de 2017 et pour l'ensemble des postes de tous les secteurs à partir de 2018.

La transmission de nouveaux résultats ne fait donc que commencer...

Consultez notre site web  
[www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)

SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie  
Direction générale Statistique - Statistics Belgium

Responsable Communication Stephan Moens  
[statpress@economie.fgov.be](mailto:statpress@economie.fgov.be)  
North Gate - Bd. du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles  
E-mail : [statbel@economie.fgov.be](mailto:statbel@economie.fgov.be)

Numéro d'entreprise : 0314.595.348  
Editeur responsable : Nicolas Waeyaert  
North Gate - Bd. du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles

